



IGAB Interessengemeinschaft Angehörigenbetreuung
CIPA Communauté d'intérêts Proches aidants
CIFIC Comunità di interesse Familiari curanti

IGAB CIPA CIFIC

Hopfenweg 21
3001 Berne



T. 031 370 21 07

secretariat@cipa-igab.ch

www.cipa-igab.ch (en préparation)

COMMUNIQUÉ – Berne, le 14 octobre 2024

Le 30 octobre, la Journée nationale des personnes proches aidantes se célèbre dans toute la Suisse

A l'initiative de la Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA et de l'alliance intercantonale forte de dix cantons, le 30 octobre est pour la première fois cette année une journée nationale dédiée aux personnes proches aidantes. A cette occasion, la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider délivre un message de soutien de la part du gouvernement suisse.

Le 30 octobre est une date établie depuis onze ans pour célébrer les proches aidants et proches aidantes à l'initiative d'une dizaine de cantons regroupés au sein d'une alliance intercantonale (VD, GE, FR, NE, VS, JU, TI, BE, GR, BS). En tant qu'organisation faîtière nationale forte d'une trentaine d'organisations et associations représentant les personnes proches aidantes, la CIPA valorise toutes les initiatives prises en Suisse autour du 30 octobre. La CIPA et les cantons actuellement engagés dans l'alliance intercantonale s'associent dans le lancement de cette journée nationale. Dans ce but, la CIPA a invité les cantons et les organisations nationales à lui communiquer ce qu'ils ont programmé à l'occasion de cette journée de célébration et de remerciements. Les différentes manifestations sont regroupées sur le site de la CIPA. Quant au site internet commun aux cantons de l'alliance, il informe sur les soutiens cantonaux et donne des outils concrets aux personnes proches aidantes pour se protéger du surmenage et de l'isolement social.

Le soutien en vaut toujours la peine

A l'occasion de la journée nationale, la CIPA rappelle que le soutien en vaut toujours la peine, pour les personnes aidées et pour celles qui les soutiennent et les aident au quotidien. Une étude mandatée par l'un de ses membres, Entlastungsdienst, a démontré que le soutien ciblé aux personnes proches aidantes et soignantes a un impact positif dans quatre dimensions :

- Grâce à la décharge des proches aidants, il y a moins d'entrées en institution
- Une meilleure qualité de vie des personnes aidées et soignées
- Permet aux proches de souffler préserve leur santé mentale
- Une meilleure conciliation entre le soutien et l'activité professionnelle et moins de stress

IGAB: Wir geben den betreuenden und pflegenden Angehörigen in der Schweiz eine Stimme.

CIPA : Nous donnons une voix aux proches aidants en Suisse.

CIFIC: Diamo voce ai familiari curanti in Svizzera.

Le président de la CIPA, Adrian Wüthrich, souligne que l'association faitière met l'accent sur quatre revendications dans son activité déployée sur le terrain politique : « Une stratégie nationale de la proche aidance doit voir le jour et tous les acteurs doivent pouvoir y participer. Pour éviter les points de contact différents selon les cantons, voir les communes, un point de contact unique pour les personnes proches aidantes serait le bienvenu. ». La directrice de la CIPA, Valérie Borioli Sandoz, complète : « Les offres de décharges doivent être plus nombreuses et rendues accessibles au plus grand nombre et enfin, un financement uniforme des offres de décharge est nécessaire au niveau national. ».

Les encouragements du Conseil fédéral

En 2021, le Conseil fédéral avait salué toute initiative d'associations ou organisations nationales concernées de mettre en place une journée nationale des proches aidants. Il avait déclaré être disposé à y participer. Aujourd'hui, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider souligne l'importance de cette journée et la place dans un contexte plus large :

« Que considérons-nous comme un travail et quelle valeur lui accordons-nous ? Ces questions, nous devons en débattre en société et y répondre, car elles vont encore gagner en importance : à mesure que s'allonge la durée de la vie, le nombre de personnes requérant une assistance grandit aussi. Et de nombreux proches aidants offrent leur aide 365 jours par an. Une journée nationale en leur honneur ne suffit certes pas à leur témoigner l'estime et la reconnaissance qu'ils méritent. Mais elle permet d'attirer davantage l'attention sur ce sujet sensible. »

Partage des programmes cantonaux

La journée du 30 octobre n'est que la pointe immergée de l'iceberg. Mercedes Pône, coordinatrice vaudoise de l'alliance intercantonale, précise : « La journée met en lumière une fois par an le travail de fond réalisé en amont tout au long de l'année par les autorités cantonales, en collaboration avec les associations et organisations présentes sur le territoire cantonal ». Elle rappelle que les cantons réunis depuis onze ans autour du Canton de Vaud invitent les autres cantons à rejoindre l'alliance intercantonale, afin de partager les expériences et les outils nécessaires à la conduite d'actions de sensibilisation sur la proche aidance, ainsi que les travaux intercantonaux sur les offres de soutien aux proches aidants.

Plus d'informations :

Adrian Wüthrich, Président CIPA-IGAB, tél. 079 287 04 93, wuethrich@travailsuisse.ch

Valérie Borioli Sandoz, Directrice de la CIPA-IGAB, tél. 079 598 06 37, secretariat@cipa-igab.ch

Journée nationale des personnes proches aidantes : <https://www.cipa-igab.ch/actualites/journee-nationale-des-personnes-proches-aidantes/>

Alliance intercantonale : <https://www.journee-proches-aidants.ch/>

Mercedes Pône, coordinatrice de l'alliance intercantonale, tél. 021 316 55 57, mercedes.pone@vd.ch

Déclaration de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider

À l'occasion de la journée nationale des proches aidants du 30 octobre 2024

Quiconque s'occupe de proches et leur apporte des soins fournit une contribution inestimable aux personnes concernées et à la société dans son ensemble. Près de 600 000 personnes en Suisse soutiennent quelqu'un dans leur entourage, de façon régulière et fiable. Leur aide permet aux bénéficiaires d'être plus autonomes au quotidien, et ce de diverses manières : les proches aidants complètent les soins dispensés par les professionnels des services d'aide et de soins à domicile, les hôpitaux ou les établissements médico-sociaux, en pourvoyant un soutien psychique et social.

Ces relations humaines et ce travail constituent un pilier important de notre système de santé. Pourtant, pendant des siècles, cet engagement a été tout simplement ignoré et tenu pour une évidence. Par bonheur, nous constatons une évolution, avec les progrès réalisés ces dernières années : la Loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches permet, par exemple, aux proches aidants en emploi d'être un peu déchargés dans le cadre d'un congé payé. Les bonifications pour tâches d'assistance dans l'AVS ont également été étendues, ce qui permet à celles et ceux qui s'occupent de parents dépendants d'améliorer leur rente de vieillesse.

Ce dont la société prend conscience, c'est que l'aide des proches aidants ne va pas de soi. Il est vrai qu'elle suppose la confiance des personnes aidées et leur disposition à se faire aider. Et elle ne fonctionne que grâce à l'engagement impressionnant de celles et ceux qui aident. Si la relation est la plupart du temps constructive et sereine, on ne saurait passer sous silence à quel point ce travail est exigeant : s'occuper d'un proche prend du temps, peut peser, épuiser et provoquer des conflits. Il est donc d'autant plus important que les proches aidants soient reconnus et trouvent une écoute attentive auprès des responsables politiques.

Que considérons-nous comme un travail et quelle valeur lui accordons-nous ? Ces questions, nous devons en débattre en société et y répondre, car elles vont encore gagner en importance : à mesure que s'allonge la durée de la vie, le nombre de personnes requérant une assistance grandit aussi. Et de nombreux proches aidants offrent leur aide 365 jours par an. Une journée nationale en leur honneur ne suffit certes pas à leur témoigner l'estime et la reconnaissance qu'ils méritent. Mais elle permet d'attirer davantage l'attention sur ce sujet sensible.

Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de l'intérieur